



Le Saint-Siège

DISCOURS DU PAPE FRANÇOIS À LA BANQUE DE CRÉDIT COOPÉRATIF DE ROME

*Salle Paul VI
Samedi 12 septembre 2015*

[Multimédia]

Chers frères et sœurs, bonjour et bienvenus !

Je salue et je remercie le président, les membres du conseil d'administration, les membres coopérateurs, les employés et les nombreuses familles présentes. En février dernier, j'ai rencontré les représentants de « Confcooperative » et de « Federcasse » ; aujourd'hui, je vous rencontre, à l'occasion du soixantième anniversaire de la fondation de votre Banque de crédit coopératif.

La raison de cette rencontre est que l'Église connaît bien la valeur des coopératives. À l'origine d'un grand nombre de celles-ci se trouvent des prêtres, des fidèles laïcs engagés, des communautés animées par l'esprit de solidarité chrétienne. Et ce « mouvement » ne s'est jamais épuisé. Dans les documents sociaux de l'Église, les références aux coopératives sont fréquentes. Même dans l'encyclique *Laudato si'*, j'ai souligné leur valeur dans le domaine des énergies renouvelables et dans l'agriculture (cf. nn. 179-180).

Je voudrais reprendre avec vous certains encouragements que j'ai adressés en février à toute la Confédération. Je les rappelle de manière synthétique.

— Premièrement. Continuer à être un moteur qui développe la partie la plus faible des communautés locales et de la société civile, en pensant surtout aux jeunes sans travail et en visant à la naissance de nouvelles entreprises coopératives.

— Deuxièmement. Être les protagonistes dans la proposition et la réalisation de nouvelles solutions d'assistance, à partir du domaine de la santé.

— Troisièmement. Vous préoccuper du rapport entre l'économie et la justice sociale, en gardant au centre la dignité et la valeur des personnes. Au centre, il doit toujours y avoir la personne, non le dieu argent.

— Quatrièmement. faciliter et encourager la vie des familles, et proposer des solutions coopératives et mutualistes pour la gestion des biens communs, qui ne peuvent pas devenir la propriété d'un petit nombre ni l'objet de spéculation.

— Cinquièmement. Promouvoir un usage solidaire et social de l'argent, dans le style de la véritable coopérative, où le capital ne commande pas aux hommes, mais les hommes sur le capital.

— Sixièmement. Comme fruit de tout cela, faire grandir l'économie de l'honnêteté. Une économie de l'honnêteté, à une époque où l'air de la corruption se répand partout. Il vous est demandé non seulement d'être honnêtes — ce qui est normal — mais de diffuser et d'enraciner l'honnêteté dans tout l'environnement. Une lutte contre la corruption.

— Septièmement. Enfin, participer activement à la mondialisation, afin que ce soit une mondialisation de la solidarité.

Chaque coopérative est appelée à appliquer ces lignes à sa propre mission spécifique. Vous êtes une coopérative de crédit, et vous êtes la plus grande Banque de crédit coopératif en Italie. Il peut arriver qu'une coopérative deviennent une grande entreprise ; mais cela n'est pas le défi le plus important. Le défi le plus important est de grandir en continuant à être une véritable coopérative, et même en le devenant encore davantage. C'est un véritable défi ! Cela signifie favoriser la participation active de ses membres. Agir ensemble et agir pour les autres.

Naturellement, une saine et prudente gestion vaut toujours et pour tous. L'activité bancaire est toujours un métier délicat, qui demande une grande rigueur. Mais une banque coopérative doit avoir quelque chose de plus : chercher à humaniser l'économie, unir l'efficacité à la solidarité.

Et il y a un autre mot important dans la doctrine sociale: le mot « subsidiarité ». En tant que banques de crédit coopératif, vous avez mis en pratique la subsidiarité quand vous avez affronté la difficulté de la crise avec vos propres moyens, en rassemblant vos forces et non au dépens des autres. Cela est la subsidiarité: ne pas peser sur les institutions et donc sur le pays quand on peut affronter les problèmes avec ses propres forces, de manière responsable. C'est pourquoi il est important que vous alliez de l'avant sur le chemin de l'intégration des banques de crédit coopératif en Italie. Non seulement parce que, comme on le dit, l'union fait la force, mais parce qu'il faut penser plus grand, élargir l'horizon.

On m'a parlé des ressources importantes que vous destinez à la bienfaisance et à la mutualité.

Cela est le propre typique des bonnes coopératives. Je vous encourage aussi à vous soucier de la manière dont le revenu est produit, avec quelle attention on garde toujours au centre les personnes, les jeunes, les familles.

À l'origine des caisses rurales, on souhaitait que la coopérative de crédit puisse stimuler d'autres initiatives de coopération. Cet esprit reste valable. La BCC peut être le noyau autour duquel se construit un grand réseau pour faire naître des entreprises qui donnent des emplois : il y tant de personnes sans travail... Des entreprises qui créent des emplois pour soutenir les familles, pour expérimenter le micro-crédit et d'autres manières d'humaniser l'économie et surtout pour donner l'opportunité à chaque homme et à chaque femme de trouver leur dignité, cette dignité que donne le travail !

Je vous encourage à participer activement et généreusement à la vie de tout le mouvement coopératif. Vous êtes la BCC de Rome, mais je sais que votre rayon d'action s'étend dans le Latium et aussi dans les Abruzzes. Dans tout ce territoire, vous pouvez exercer avec fidélité et créativité la mission du crédit coopératif. Je vous souhaite de le faire avec cohérence et avec la joie qui accompagne le travail pour le bien commun. Que le Seigneur vous bénisse et que la Vierge vous accompagne. Et, s'il vous plaît, n'oubliez pas de prier pour moi.